



• Règlement intérieur

Conditions et inscriptions : Les tarifs s'entendent à la séance ou au forfait pour une durée de validité définie à raison d'une séance par semaine.

Toute absence non communiquée avant un délai de 24 heures ne saurait être rattrapée ou récupérée.

Durée de validité :

Avec créneau fixe : Aquatonic 10 séances/3 mois, 20 séances/6 mois et 30 séances/9 mois

A la carte : 12mois

Bébé Nageur 10 séances/1 an

Balnéo 10, 20, 30 séances/1 an

Le concept d'Aqua Attitude est basé sur la détente et la relaxation ; nous vous prions donc de respecter le calme et le silence dans tout l'établissement. Aqua Attitude est un lieu public au sein duquel nous vous prions d'adopter une attitude décente, empreinte de retenue et de discrétion. Il est formellement déconseillé de venir se baigner avec tout objet de valeur, l'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou de l'altération des bijoux.

La direction se réserve le droit d'exclure et d'interdire l'entrée à toute personne dont le comportement va à l'encontre de ces règles. Ce règlement a été rédigé afin de rendre votre séjour bénéfique et agréable.

Pour offrir

Les chèques Bien-être sont valables 1 an sur les prestations de votre choix.

